

Vous trouverez ci-dessous un courrier de la Ville de Nancy qui est adressé à mon nom au 1, rue de la Commanderie à Nancy. Or je n'ai jamais habité à cette adresse. On est sûr que ça n'est pas une erreur, puisque ce courrier a été acheminé jusqu'au Groupe de Gauche dont je suis le Président à la Métropole.

Ce courrier m'est donc arrivé à Tomblaine où je vis, où je travaille et où je sors mes poubelles aux horaires préconisés par la Commune.

Déjà, je trouve un peu déplacé que le Maire de Nancy, pour s'adresser à moi, utilise la signature d'un fonctionnaire... il est vrai que Nicolas Pannier est une fois élu (de droite), une fois fonctionnaire. On s'y perd un peu dans ce mélange des genres étonnant.

Je trouve plutôt honteuse la méthode qui consiste à fouiller dans les poubelles des citoyens, d'en tirer des conclusions attives et de mettre ensuite en accusation (rappel à l'ordre et menaces !) avec autant de légèreté.

Moi, ça m'a bien fait rire (je n'ai jamais habité là, je ne sors pas mes poubelles au 1, rue de la Commanderie et je n'ai rien à voir avec ce délit majeur !). Mais quand je pense aux pauvres nancéens qui sont ainsi maltraités avec aussi peu de respect, ces méthodes font froid dans le dos.

On aurait à faire à des enfants dans une cour d'école maternelle, on dirait "quand on n'est pas sûr, on n'accuse pas".

Je ne doute pas un instant que le Maire de Nancy et son Directeur Général Adjoint aient eu envie de se faire plaisir en me rappelant ainsi à l'ordre, mais je trouve cela au minimum inconvenant.

Je me suis donc permis d'écrire au maire de Nancy, pour lui tapoter sur les doigts en retour et l'inviter à un minimum de sérieux...

République Française



ville de Nancy,

Pôle Proximité et Cadre de Vie
Nancy en Direct

Nancy, le 30 AVR. 2018

Affaire suivie par
Monsieur HABERT

MONSIEUR FERON HERVE
1, RUE DE LA COMMANDERIE

54000 NANCY

N/Réf : 17278

Objet : Collecte des ordures ménagères

MONSIEUR,

La Ville de Nancy et le Grand Nancy ont engagé une démarche pour améliorer la collecte des ordures ménagères et la propreté de la ville.

Cependant, en complément des moyens mis en œuvre par la collectivité, la participation de tous est nécessaire.

Le 16 avril 2018, RUE DE LA COMMANDERIE, il a été constaté un sac de déchets ménagers déposé en journée sur le domaine public.

Ce sac a été ramassé par un agent assermenté conformément à la réglementation.

Il me semble opportun de vous rappeler que, dans votre rue, les sacs doivent être sortis : les lundi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 00.

Si les services municipaux sont amenés, à nouveau, à constater un prochain manquement à ces obligations, un enlèvement spécial sera effectué moyennant une facturation de 100€.

Néanmoins, si vous rencontrez un quelconque problème, je vous invite à prendre contact avec Monsieur HABERT, agent de propreté urbaine qui se tient à votre disposition pour en débattre avec vous. Vous pouvez le joindre en composant le 03 83 350 350.

Comptant sur votre compréhension,

Je vous prie de croire, MONSIEUR, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire,
Par Délégation
Le Directeur Général Adjoint
Nicolas PANNIER

Toute correspondance sera à adresser à

Monsieur le Maire de la Ville de Nancy

Place Stanislas - C.O. n°1 - 54033 Nancy Cedex

téléphone 03 83 35 30 00 - fax 03 83 35 30 30

www.nancy.fr

